Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

du District de Football des Côtes d'Armor – jeudi 03 septembre 2026

L'Assemblée Générale Ordinaire du District de Football des Côtes d'Armor se tient le 3 septembre 2026 au siège du Crédit Agricole à Ploufragan.

❖ Introduction du Président du District : Maxime LE BIHAN

Maxime LE BIHAN, Président du District de Football des Côtes-d'Armor, ouvre l'Assemblée Générale, remercie le Crédit Agricole pour l'accueil, présente l'ordre du jour ainsi que les différents intervenants de la soirée.

Il remercie l'ensemble des clubs présents et rappelle l'importance du bénévolat, véritable pilier du football amateur. Il souligne notamment les différentes opérations mises en place afin de valoriser et remercier les bénévoles, parmi lesquelles les week-ends organisés avec la FFF à Clairefontaine.

Le Président adresse également ses remerciements :

- aux clubs ayant accueilli cette saison des manifestations organisées par le District ;
- aux salariés du District pour leur investissement quotidien ;
- aux élus et membres des différentes commissions pour leur engagement.

Il se félicite par ailleurs de la réussite des deux journées consacrées aux finales des Coupes Départementales organisées au Stade Fred-Aubert de Saint-Brieuc en collaboration avec le STADE BRIOCHIN et au Complexe Sportif Le Chalet de Broons avec l'AS BROONS-TREMEUR, n'oublie pas les finales Futsal Séniors à Plessala et tous les autres sites recensés sur une co-organisation avec le District.

Concernant les championnats, il rappelle le bon fonctionnement de la nouvelle version des arrêtés permettant notamment l'inversion automatique du match retour lorsque cela est nécessaire suite à l'inversion du match aller.

Il rappelle également que « le football reste un jeu », en insistant sur la nécessité de conserver cet état d'esprit dans la pratique et autour des rencontres.

L'Assemblée procède ensuite à l'approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de la saison 2024-2025.

PV adopté à l'unanimité.

Enfin, les clubs sont informés de la possibilité de candidater afin de devenir délégué lors de l'Assemblée Générale de la Ligue de Bretagne de Football qui se tiendra le samedi 24 octobre 2026 à St-Renan (29).

❖ Intervention du Secrétaire Général : Norbert CHERAUD

Norbert CHERAUD présente les principaux chiffres de la saison :

- 30 675 licencié(e)s ;
- 186 clubs libres ;

- 13 groupements de jeunes ;
- 8 clubs futsal ;
- 2 clubs féminins ;
- 3 clubs de Foot Loisir ;
- 762 équipes engagées dans les différentes compétitions.

Il félicite les équipes ayant remporté leur championnat respectif ainsi que les vainqueurs des différentes Coupes Départementales !

Il revient également sur le travail réalisé par la Commission Engagement, notamment en matière de prévention et de traitement des comportements inappropriés, y compris ceux constatés sur les réseaux sociaux.

Il souligne ensuite le travail important réalisé par la Commission des Terrains, avec notamment :

- 124 classements de terrain ;
- 10 classements d'éclairage ;
- 5 classements de terrain futsal ;
- 1 classement de terrain Foot 5 avec palissades.

Le rapport moral est ensuite soumis à l'approbation de l'Assemblée.

Rapport adopté à l'unanimité.

❖ Intervention du Président de la Ligue de Bretagne de Football : Rémy MOULIN

Rémy MOULIN, Président de la Ligue de Bretagne de Football, remercie pour la prise de paroles et rappelle que la Ligue demeure à l'écoute de l'ensemble des clubs de Bretagne.

Il rappelle la mise en place d'un poste de Conseiller Technique en Arbitrage (CTA) au sein de chaque District de Bretagne, avec une contribution financière de la Ligue de Bretagne.

L'arbitrage constitue un sujet important de son intervention. Il rappelle qu'il s'agit d'une fonction exigeante et souligne la nécessité pour les clubs de contribuer à créer un environnement favorable au bon déroulement des rencontres, notamment en ce qui concerne le comportement des spectateurs.

Il conclut son intervention en souhaitant une excellente saison 2026-2027 à l'ensemble des clubs.

❖ Intervention du Trésorier : Nicolas GRELLEPOIX

Nicolas GRELLEPOIX informe les clubs qu'une Assemblée Générale Financière devrait être organisée le 14 novembre à Guingamp afin de présenter le bilan financier du District de Football des Côtes-d'Armor.

❖ Intervention de la Vice-Présidente : Aurélie BEAUVILLAIN

Aurélie BEAUVILLAIN présente les chiffres de la pratique féminine dans les Côtes-d'Armor :

- 696 licences Seniors F ;
- 111 licences Seniors F Futsal ;
- 474 licences U16F-U17F-U18F ;
- 479 licences U14F-U15F ;
- 361 licences U12F-U13F ;
- 594 licences Foot Animation F ;
- 100 licences Jeunes F Futsal.

Elle rappelle qu'à compter de la saison 2026-2027, les litiges, réserves et réclamations concernant les compétitions féminines sont traités par les Commissions des Compétitions Jeunes Foot à 11 ou Séniors, et non plus par la Commission Féminine.

Afin de favoriser la pratique féminine, elle présente également le développement des plateaux 100 % féminins, organisés en moyenne une fois par mois.

Aurélie BEAUVILLAIN présente le dispositif « Next Gen Coaches », destiné aux jeunes filles âgées de 14 à 18 ans. Une quinzaine de participantes ont pris part au dispositif au cours de la saison 2024-2025. Celui-ci vise à permettre aux jeunes filles de découvrir et d'occuper progressivement des fonctions liées à l'encadrement et à l'accompagnement des pratiquantes au sein des clubs.

L'objectif est notamment de susciter des vocations d'éducatrices et de faciliter l'accès aux formations et aux diplômes fédéraux.

Elle évoque également le dispositif « Toutes Foot », auquel de plus en plus de clubs participent.

Elle rappelle toutefois que certains clubs ne vont pas jusqu'au terme de la démarche, notamment jusqu'à la production et la présentation du projet permettant de valoriser les actions mises en place.

Enfin, elle présente la projection du documentaire « Championnes », consacré au football féminin et aux personnes ayant contribué à son développement, programmée le 15 septembre à 18h30, à la salle du Grand Léon. L'entrée est gratuite et sera suivie d'un temps d'échange consacré à la place des femmes dans le sport.

❖ Intervention du Vice-Président : Jean-Baptiste ALLAIN

Jean-Baptiste ALLAIN fait état d'une légère baisse du nombre d'équipes engagées, notamment dans les catégories U10-U11, pour la saison 2025-2026.

Il rappelle que les réunions de secteurs seront organisées prochainement.

Les engagements dans les catégories U6-U7 et U8-U9 doivent être réalisés directement via Footclubs.

Il évoque également le fait que Le District de Football des Côtes-d'Armor est actuellement territoire test pour le développement du Baby-Foot U5. Le District assure notamment le suivi des sections mises en place dans les clubs et recense les bonnes pratiques, afin de contribuer aux travaux de la FFF sur l'encadrement et l'organisation de cette nouvelle pratique.

Le Vice-Président du District annonce que la Journée Nationale des Débutants U6-U7 sera organisée par secteur le samedi 5 juin 2027.

La Journée Départementale des Débutants U8-U9 aura quant à elle lieu le samedi 12 juin 2027.

Par ailleurs, une proposition de création d'une Coupe Espoir U11, destinée aux équipes 1 évoluant aux niveaux 3 et 4, est présentée. L'objectif est notamment de limiter les désistements constatés dans le Challenge Jean Guillossou.

Il évoque également les nouvelles règles en termes de mutations avec les cachets qui sont désormais enregistrés à partir de la catégorie U10. À compter de cette catégorie, un club peut s'opposer à plus de deux départs de joueurs vers un même club, conformément aux dispositions applicables.

Jean-Baptiste ALLAIN rappelle par ailleurs que tout tournoi doit être déclaré auprès du District et que les classements sont interdits dans les catégories U6-U7 et U8-U9 et même l'affichage des résultats.

Le District indique maintenir pour la saison 2026-2027 la volonté de conserver la pyramide des compétitions jeunes à 11, mise en place lors de la saison 2025-2026.

La première journée de championnat est fixée au 12 septembre, à l'exception de certains groupes de D2 et D3 U16 et U17 composés de huit équipes. Pour ces groupes, la première journée est reportée au 19 septembre, afin de laisser davantage de temps aux clubs et aux joueurs pour enregistrer les licences.

Une procédure spécifique permet le report d'une rencontre en raison d'un voyage scolaire sans accord préalable du club adverse, sous réserve de respecter trois conditions :

- effectuer la demande au moins 15 jours avant la date de la rencontre ;
- concerner au minimum 3 joueurs ;
- fournir un justificatif de l'établissement scolaire.

Concernant les reports liés aux intempéries, la Commission souhaite mettre en place, durant la période hivernale, une troisième heure officielle de coup d'envoi à 17h00, en privilégiant notamment les catégories U17 et U18.

Un dirigeant de la JS LANVOLLON intervient concernant le projet de nouvel horaire de 17h00, estimant que cet horaire peut être tardif pour les jeunes joueurs et leurs éducateurs.

Le District indique que cet horaire est privilégié pour les catégories U17 et U18.

Eugène THORAVAL, Président du CS ROSPEZ sollicite des précisions concernant les frais liés aux déclarations de tournois.

Les frais d'enregistrement s'élèvent à 10 € par catégorie, cette tarification ayant notamment pour objectif d'uniformiser et de veiller aux bonnes pratiques. Le Président du District, Maxime LE BIHAN, rappelle au micro que ce tarif demandé a été nettement revu à la baisse par rapport à ce qui se réalisait dans la mandature précédente.

❖ **Intervention du Président de la Commission des Compétitions Seniors : Hubert MOREL**

Hubert MOREL présente la composition des championnats Seniors Hommes pour la saison 26-27 :

- D1 : 4 groupes de 12 soit 48 équipes ;
- D2 : 8 groupes de 12 soit 96 équipes ;
- D3 : 8 groupes de 12 soit 96 équipes ;
- D4 : 4 groupes de 11 et 4 groupes de 12 soit 92 équipes ;

Le championnat compte ainsi 332 équipes, soit 7 équipes de moins que lors de la saison 2025-2026.

Hubert MOREL présente ensuite les équipes ayant cessé leur activité entre les saisons 2025-2026 et 2026-2027 ainsi que les nouvelles équipes engagées.

Le calendrier des compétitions Seniors Hommes est également présenté.

Il est rappelé que le Challenge du District débutera le 13 septembre et que le championnat de D4 débutera le 20 septembre.

Concernant les frais d'arbitrage dans les Coupes départementales, les clubs seront à nouveau consultés afin de déterminer les modalités applicables, notamment sur la répartition des frais entre les deux clubs ou leur prise en charge intégrale.

❖ **Intervention du Président de la Commission Départementale d'Arbitrage : Dominique DARCEL**

Dominique DARCEL présente la situation de l'arbitrage au début de la saison 2026-2027.

Il présente également les nouvelles règles destinées à fluidifier le jeu, mises en œuvre à compter de la saison 2026-2027.

Les arbitres sont également soumis aux tests physiques et théoriques nécessaires au maintien de leur niveau de désignation. Le Pass'Sport doit également être obtenu afin de conserver son niveau de désignation.

Une remise de médailles est organisée afin de récompenser les arbitres ayant consacré plus de 30 années à l'arbitrage.

Sont récompensés :

- CRANET Daniel
- DELAUNAY Patrick
- FRESNAIS Patrick
- HELLO Gérard

- JAIGU Serge
- ROBIN Gildas
- TRECULT Jean-Paul
- SANTANON Nicol
- LE POTTIER Stéphane
- LE CLERC Rodolphe
- HUET Nicolas

❖ **Intervention de la Présidente de la Commission de Discipline : Audrey PAUL**

Audrey PAUL présente le bilan disciplinaire de la saison 2025-2026 :

- 3 973 avertissements ;
- 728 exclusions ;
- 32 auditions.

Elle revient sur les principales sanctions prononcées par la Commission de Discipline et appelle les clubs à une vigilance accrue concernant les comportements susceptibles de faire l'objet de sanctions.

Plusieurs constats sont présentés :

- une recrudescence des propos à caractère raciste, aussi bien entre joueurs qu'à l'encontre des officiels ;
- une augmentation des sanctions prononcées à l'encontre de dirigeants de clubs ;
- une absence fréquente de reconnaissance des faits lors des auditions concernant les joueurs Seniors ;
- chez les jeunes joueurs, une prise de conscience plus importante des actes commis et une expression plus fréquente de regrets ;
- l'absence de délégué sur certaines rencontres officielles, situation pouvant contribuer à créer des rencontres plus tendues et difficiles à gérer.

Audrey PAUL présente ensuite, aux côtés de Morwena DOUVILLEZ-GROSSET, le protocole local de signalement des violences dans le football amateur.

Il est rappelé que différents acteurs territoriaux travaillent conjointement sur le signalement et le traitement des comportements préoccupants, notamment les Renseignements territoriaux, le SDJES, l'ADAJ et le District de Football des Côtes-d'Armor.

❖ Intervention de la Conseillère Technique Départementale : Marie HERY

Marie HERY présente le dispositif « Projet Club », qui vient remplacer l'ancien outil de labellisation.

La principale évolution réside dans le fait que le dispositif s'adresse désormais à l'ensemble des clubs, sans distinction liée à leur taille, leur niveau de pratique ou les activités proposées.

L'objectif est d'accompagner les clubs dans leur structuration et leur permettre de réaliser un autodiagnostic, puis de construire un projet de développement à moyen terme, sur une durée d'au moins deux ans.

L'outil est accessible directement via Footclubs.

❖ Remise de récompenses

Norbert CHERAUD, Secrétaire Général du District félicite les clubs Costarmoricains célébrant cette saison un anniversaire important :

- 50 ans de SAINT-BRIEUC RACING ;
- 50 ans de LOCARN-CARNOËT AS ;
- 50 ans de L'HERMITAGE-LORGE FC ;
- 50 ans de SAINT-AGATHON ES ;
- 100 ans de SAINT-CAST LE GUILDO ES.

Il adresse également ses félicitations aux 11 bénévoles distingués par une médaille, en reconnaissance de leur engagement et de leur contribution au développement du Football Costarmoricain.

❖ Partenariat

Maxime LE BIHAN présente le nouveau partenariat conclu avec Cuisine Schmidt et Cuisinella, portant notamment sur la D1 Séniors Hommes et le Challenge du District pour les trois prochaines saisons.

Yohann RACINE, représentant de l'entreprise Groupe C. Le Peuch, rappelle son attachement au Football et fait part de sa satisfaction de pouvoir accompagner le Football Costarmoricain à travers ce partenariat.

❖ Fonds d'Aide au Football Amateur

Le District rappelle les possibilités d'accompagnement offertes aux clubs dans le cadre du Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA).

Une enveloppe de 160 000 € est mobilisée et les clubs sont encouragés à développer et présenter leurs projets afin de pouvoir bénéficier, sous réserve d'éligibilité, d'un accompagnement financier.

Le District invite ainsi les clubs à anticiper leurs projets et à se rapprocher des interlocuteurs compétents afin d'étudier les dispositifs d'aide auxquels ils peuvent prétendre.

❖ Conclusion

L'ensemble des interventions ayant été présenté et les différents échanges avec les clubs ayant eu lieu, l'Assemblée Générale se termine conformément à l'ordre du jour.

Le Président Maxime LE BIHAN remercie l'ensemble des clubs, bénévoles, élus, salariés, arbitres, éducateurs et partenaires pour leur implication dans le développement du Football dans les Côtes-d'Armor et souhaite à toutes et tous une excellente saison 2026-2027.

L'Assemblée Générale se conclut par un moment convivial.

PV rédigé et validé par les élus mentionnés ci-dessous le 26 novembre 2026.

Le Président du District	**Le Secrétaire Général**
Maxime LE BIHAN	**Norbert CHERAUD**